

Date : 3 décembre 2015  
Contact presse : Jessica Kershaw, [interior\\_press@doj.gov](mailto:interior_press@doj.gov)

## **La Secrétaire à l'Intérieur des Etats-Unis d'Amérique, Sally Jewell, s'entretient avec les autorités françaises sur la question du rapatriement des objets sacrés des tribus amérindiennes**

**PARIS, France** – Sally Jewell, Secrétaire à l'Intérieur des Etats-Unis d'Amérique, a rencontré hier Christiane Taubira, Garde des Sceaux et Ministre de la Justice française, afin d'exprimer la préoccupation des Etats-Unis quant aux ventes d'objets sacrés tribaux et de biens culturels organisées par les sociétés de ventes aux enchères françaises, et afin de rechercher l'aide de la France en vue d'obtenir la restitution de ces objets auprès des tribus amérindiennes.

Au cours de leur entretien, Madame Jewell et Madame Taubira ont évoqué leur engagement commun pour aider les tribus amérindiennes à obtenir la restitution de leurs biens culturels sensibles qui, selon le droit coutumier tribal, sont la propriété de la tribu dans son ensemble et ne peuvent légalement pas être vendus par des personnes privées. Madame Jewell et Madame Taubira se sont accordées pour explorer les voies légales qui pourraient garantir une meilleure protection aux tribus amérindiennes cherchant à obtenir la restitution de leurs biens culturels.

Sally Jewell a également rencontré Catherine Chadelat, Présidente du Conseil des Ventes, l'autorité de régulation des sociétés de ventes aux enchères.

Une série de ventes, incluant des objets sacrés amérindiens tels que des masques de cérémonie, a récemment été organisée par des sociétés de ventes aux enchères parisiennes. La prochaine vente de ce type doit se tenir le 7 décembre et inclut certains objets qui préoccupent plusieurs tribus. Au cours de cet entretien, Madame Jewell a insisté sur la demande des tribus amérindiennes d'une plus grande transparence de la part des sociétés de ventes aux enchères françaises quant à l'origine des objets mis en vente.

A la demande des tribus amérindiennes, le Département de l'Intérieur des Etats-Unis a travaillé en étroite collaboration avec le Département d'Etat, et en particulier l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Paris, afin d'établir un dialogue avec les autorités françaises et de sensibiliser l'opinion publique. Seuls certains objets sont considérés par les tribus amérindiennes comme ne pouvant pas faire l'objet d'un commerce, en particulier les objets sacrés, utilisés à des fins religieuses ou de guérison, et revêtant un caractère particulièrement important pour l'identité de la tribu.

Au cours de ces réunions, Sally Jewell a également insisté sur la spécificité de la relation légale et politique entre le gouvernement fédéral des Etats-Unis et les tribus reconnues par le gouvernement fédéral. Les tribus reconnues par le gouvernement fédéral disposent de leurs propres instances gouvernementales à l'intérieur du système politique des Etats-Unis, ce qui leur donne le droit de passer des contrats, de posséder des terres, d'assurer la réglementation de l'ensemble de leur territoire, de poursuivre et d'être poursuivies en justice, et d'apparaître dans les débats des instances administratives au même titre que toute autre nation souveraine.